

ENTRE LES LIGNES

LE MENSUEL DES AGENTS DE LA RATP

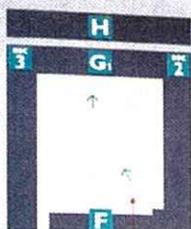
octobre 2003 - n° 133

SUR LE VIF

CIT : un centre qui répond à l'appel

ARRÊT SUR IMAGES

L'athlétisme dans tous ses états



Vous êtes ici

G Assurance Maladie des Actifs (Contrôle Médical)
Accidents du Travail
Assurance Chômage
C.C.A.S. (Contrôle Médical et Dentaire)
Pensions

2 Espace Santé

3 Assurance Maladie des Actifs
C.C.A.S. Accueil et remboursements des frais médicaux
Prestations Familiales Accueil
S.S.A. (Services Sanitaires Annexes)

H M.R.B./E.E.R./E.A.E.
C.M.L. Ventes Grands Comptes

DOSSIER
PROTECTION SOCIALE : CE QUI VA CHANGER

RATP



p.4

ON EN PARLE

PARIS 2003 FLASH-BACK

Succès populaire et sportif pour les neuvièmes Championnats du monde d'athlétisme. Sur la question du transport, la RATP a démontré son savoir-faire. Retour sur cette expérience avec Christian Garcia, responsable de la Mission Paris 2003 à la RATP.



DOSSIER

MODERNISER LA PROTECTION SOCIALE

Le 1^{er} janvier 2004 entreront en vigueur deux protocoles d'accord majoritaires sur la structure du régime spécial maladie, accident du travail et maladies professionnelles, ainsi que sur la protection sociale complémentaire d'entreprise.



p.12

DOSSIER

p.6

REPÈRES RECORDS BATTUS

Bilan en chiffres des Championnats du monde d'athlétisme qui ont créé un formidable élan d'enthousiasme.

p.7

SUR LE VIF GUIMARD À LIVRE OUVERT

Le Métropolitain d'Hector Guimard, un livre consacré à l'œuvre de l'architecte.

p.8

SUR LE VIF UN CENTRE ON LINE

Avec ses trente opérateurs, le CIT a pour mission de renseigner, d'orienter et d'aider le client sur les questions de transport.

p.20

ARRÊT SUR IMAGES L'ATHLÉTISME DANS TOUS SES ÉTATS

Un reportage photo sur les moments forts des Championnats du monde d'athlétisme 2003.



p.22

DANS LA VILLE NEWS URBAINES

A nous Paris qui fête ses 4 ans a su s'imposer dans la presse éditoriale gratuite. En novembre, une nouvelle formule fait son apparition. Regards en avant-première.

p.24

RESSOURCES PIMPRENELLE : DES SOLUTIONS DES LE BERCEAU

Des informations sur les possibilités de gardes d'enfants en Ile-de-France réservées aux agents RATP.

p.25

PANORAMIQUES

p.30

PASSIONNÉMENT LES « SIGNES » POUR LE DIRE

Josette Davenne, agent sur la ligne A, s'intéresse au langage des sourds.



p.10 À LA LOUPE

CONTRAT DE PLAN : LES ÉTAPES D'UN PROJET

Les treize étapes d'un projet, de son démarrage à sa mise en service auprès du public.



J.F. MAUBOUSSIN/DGC-AV

ANNE-MARIE IDRAC,
Présidente-directrice générale

ÉDITO

« Je suis très satisfaite et aussi très fière, grâce à vous, de la performance réalisée par la RATP aux Championnats du monde d'athlétisme qui se sont déroulés au Stade de France. Les transports ont largement participé à la bonne tenue de cette manifestation. Le bilan de cette opération est extrêmement positif, avec le transport de 550 000 voyageurs, soit près de 67 000 par jour. 97 % des athlètes ont emprunté les RER dédiés, 202 trains supplémentaires ont été mis en service sur la ligne 13, et 48 sur la ligne B du RER. Enfin, 95 000 personnes accréditées ont bénéficié des navettes de bus mises à leur disposition, qui ont parcouru 120 000 km. Je souligne également la performance des services VIP et personnalités officielles, qui a nécessité la gestion d'une flotte de 200 véhicules légers. La RATP a montré sa capacité d'être une entreprise réactive qui s'adapte aux événements. Chacun a contribué dans son rôle au succès de ces championnats et a aussi travaillé à l'avenir de la RATP pour les échéances de taille qui nous attendent : candidature de Paris aux jeux Olympiques de 2012, Coupe du monde de rugby en 2007... Respect des autres, implication, compétition, dépassement de soi, esprit d'équipe et, bien sûr, performances : voilà quelques valeurs essentielles du sport, qui doivent être aussi celles de la RATP. Merci et bravo à toutes celles et à tous ceux qui ont fait du plan transport de la RATP un grand succès, reconnu par les athlètes, les fédérations de sport, les journalistes et nos clients. »

SOMMAIRE

p.31

AVANT-APRÈS LES 75 ANS DE L'USMT

L'Union sportive métropolitaine des transports a participé aux Championnats.



Entre Les Lignes : LAC A 85, 54, quai de la Rapée, 75599 Paris Cedex 12. Délégation générale à la communication-RATP. Tél. : 01 44 68 36 51/36 44/36 68.
Directeur de la publication : Gilles Alligner. **Rédaction :** Simone Feignier, Nadine Guérin, Yan Rodriguez. **Ont participé à ce numéro :** Isabelle Caroff (GIS), Franck de Lavarène. **Photographies :** DGC-AV. **Couverture :** Gérard Dumax. **Conception et réalisation graphique :** NTEXTUEL. **Chef de projet :** Véronique Deldicque. **Directrice artistique :** Danielle Guigui. **Maquettiste :** Hélène De Carvalho. **Secrétaires de rédaction :** Sylvie Gojard, Sarah Walters. **Réviseur :** Dominique Joubert. **Photogravure :** Question d'Édition. **Imprimerie :** Torcy Québecor. N° ADEP 1791. Membre de l'Union des Journaux et Journalistes d'Entreprise de France, UJEF. **Abonnement :** 22,80 € (27,50 € pour l'étranger), pour 10 numéros. Les demandes sont à adresser à Entre Les Lignes, 54, quai de la Rapée, 75599 Paris Cedex 12. **Retraités de la RATP :** vos changements d'adresse sont à transmettre par écrit au bureau des Pensionnés, 30, rue Championnet, 75889 Paris Cedex 18.

PARIS 2003 FLASH-BACK AU STADE

Succès populaire et sportif pour les 9^{es} Championnats du monde d'athlétisme. En ce qui concerne le transport, la RATP a démontré son savoir-faire. Retour sur cette expérience avec Christian Garcia, responsable de la Mission Paris 2003 à la RATP.



J.-F. MAUBOUSSIN/DGC-AV

Anne-Marie Idrac, PDG de la RATP, avec Christian Garcia, responsable de la Mission Paris 2003, et Gilles Alligner, Délégué Général à la communication.

❓ Quel bilan peut-on tirer des Championnats du monde d'athlétisme qui se sont déroulés à Paris fin août ?

« Le succès sportif et populaire de cette manifestation est indéniable. En ce qui concerne le transport, l'importante mobilisation de l'ensemble des secteurs de l'entreprise, grâce à l'implication de tous les

salariés, a contribué à ce que ces Championnats du monde d'athlétisme soient un succès reconnu par tous. Avec 96 % des rames partant à l'heure, la ligne réservée pour le transport des athlètes entre Cité-Universitaire et La Plaine-Voyageurs a tenu le choc et les athlètes du monde entier l'ont empruntée. À aucun moment, le plan de substitution n'a été mis en œuvre, cette « colonne vertébrale » complétée par

les navettes bus de la gare jusqu'au stade a démontré toute son efficacité.

❓ Le Plan transport n'est pas resté figé durant la compétition. Vous avez dû adapter certaines dispositions...

« L'amplitude de cette compétition a été très étendue. Il a fallu s'ajuster en permanence. Ainsi, les rames

circulaient de 6 h à 0 h 30, la nuit servant pour les débriefings afin de s'adapter et d'adopter le bon rythme de croisière. Au départ, nous n'attendions « que » quatre cent mille spectateurs au Stade de France, au final, ce ne furent pas moins de cinq cent cinquante mille personnes qui ont assisté aux épreuves. Nous avons répondu à cet afflux. Dès le quatrième jour, tout était réglé avec la mise en place de trains supplémentaires et le renforcement du dispositif de transport par bus. Le véritable point noir a été un élément indépendant de notre volonté. En effet, la dense circulation routière – due à l'activité économique de Saint-Denis et des animations et concerts autour de ces Championnats –, nous a posé des problèmes pour acheminer les athlètes de la gare au stade. Avec une escorte policière plus forte et une voie spéciale sécurisée et matérialisée sur l'avenue du Président-Wilson, le problème a été réglé. Il faut saluer ici la forte mobilisation du département Bus, qui a mis les moyens nécessaires pour remplir parfaitement l'ensemble de sa mission, comprenant également la desserte des trente sites officiels.

❓ **L'accueil des athlètes a été assuré par cent CDD filles et fils d'agents de l'entreprise. Une mission pour le moins complexe.**

« En effet, il n'est jamais simple d'assurer les premiers et derniers contacts avec des personnes se rendant ou rentrant d'une compétition. Pour avoir discuté avec beaucoup d'athlètes, les jeunes ont relevé leur défi avec brio. Il faut également souligner le travail exemplaire avec les employés-jeunes. Ils ont fait la démonstration d'un savoir-faire certain.

❓ **La prochaine compétition sportive est la Coupe du monde de rugby en 2007 et peut-être les jeux Olympiques en 2012, Paris étant candidat. L'expérience acquise avec ces Championnats du monde d'athlétisme va-t-elle servir pour ces événements ?**

« L'entreprise a su se positionner sur un événement mondial. À la demande de certains pays et organisations, nous avons présenté le Plan transport de Paris 2003 à la Fédération française de rugby, au comité d'organisation des jeux Olympiques d'Athènes, à Göteborg et Helsinki [prochaine ville organisatrice des Championnats du monde d'athlétisme en 2005, NDLR], ce qui prouve qu'aujourd'hui

la RATP demeure une référence en la matière. Pour Paris 2012, un collectif de réflexion sur l'aspect transport va s'instaurer. Nous nous installerons autour de la table afin de faire les meilleures propositions possibles et mettre en avant les « plus » pour que Paris soit gagnant. Mais 2003 et 2012 sont deux choses très différentes. Les JO, ce sont 4,5 millions de personnes qui arrivent au lieu de cinq cent mille pour l'athlétisme. En gros, les JO représentent vingt Championnats du monde d'athlétisme en même temps. Même si l'athlétisme est définitivement le sport le plus compliqué à organiser, l'échelle n'est donc pas la même. Le point qu'il faudra régler absolument sera la circulation. La Fédération de rugby a été très séduite par notre Plan transport. Même l'International Board de rugby a été étonné

et a salué le fait que ce soit une entreprise publique qui organise un tel événement. Il est donc évident que les moyens mis en œuvre et l'expérience acquise seront bénéfiques pour les futures compétitions mondiales.

❓ **Pour conclure, vous avez travaillé avec l'ensemble de l'entreprise et également une mission dédiée à l'événement. Que retirez-vous de cette expérience ?**

« J'ai été très fier de collaborer avec cette équipe constituée pour l'événement. Ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes au service de leur entreprise avec cette envie de (dé)montrer que la RATP sait réaliser des choses. »

PROPOS RECUEILLIS PAR
YAN RODRIGUEZ



Christian Garcia en compagnie du Marocain Hicham El Guerrouj, vainqueur de son quatrième titre sur 1 500 mètres à Paris. El Guerrouj, qui a disputé deux finales (1 500 mètres, il termine premier et 5 000 mètres second) a emprunté pour ses six courses, bus et RER de la RATP.

Un sans-faute



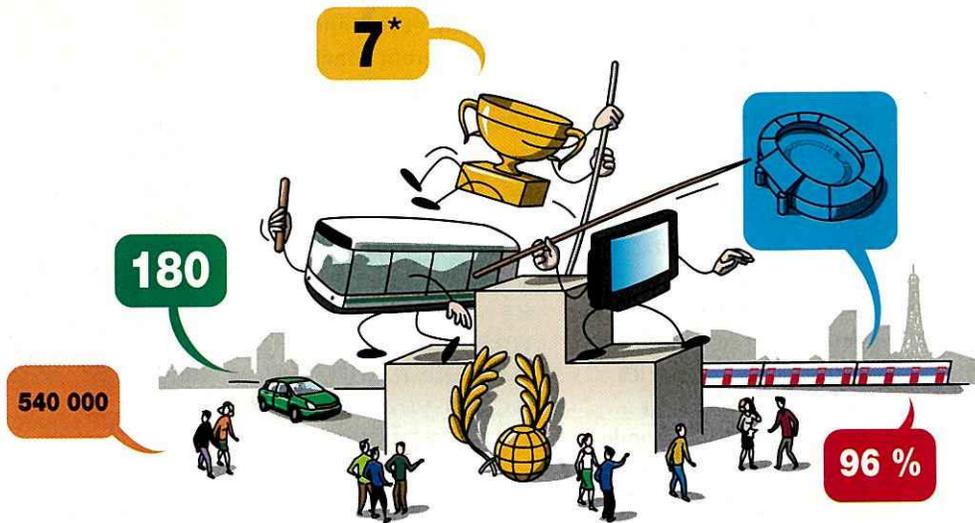
Le préfet
Jean Dussourd

J.-F. MAUBOUSSIN/DGC-AV

La RATP saluée par le comité d'organisation. « Nous prouvons une fois de plus que lors des grands événements, la France sait se mobiliser... Nous avons plusieurs enjeux à relever. Dans le village des athlètes, il y avait beaucoup d'interrogations. Elles ont été levées, et il a bien fonctionné, a beaucoup plu, et la sécurité a été assurée. Concernant les transports, le service assuré par la RATP a été extraordinaire », a souligné le préfet Jean Dussourd, président du comité d'organisation de Paris 2003-Saint-Denis.

Records battus

Les Championnats du monde d'athlétisme ont créé un formidable élan d'enthousiasme, tant sur le plan sportif qu'organisationnel... Bilan en chiffres.



Picotto

96% des navettes RER réservées aux athlètes et accrédités sont parties et arrivées à l'heure avec un temps de parcours de dix-sept minutes. 4 % ont effectué le trajet entre dix-huit et vingt-cinq minutes.

7* (2 d'or, 3 d'argent et 2 de bronze), tel est le nombre de médailles françaises pour ces Championnats du monde. Un exploit pour les Bleus qui jusqu'alors n'avaient récolté qu'un maximum de trois médailles.

540 000 spectateurs ont assisté aux Mondiaux. La barre des cinq cent mille spectateurs a été franchie à l'issue des neuf jours de compétition : les organisateurs ont atteint leur but. De mémoire de Championnats du monde, en neuf éditions, jamais le soutien du public n'avait été tel. À chaque apparition d'un Français sur la piste, des hurlements de soutien descendaient des tribunes. Et jamais un sifflet n'est venu ternir la performance d'un étranger. Même Carolina Klüft, victorieuse d'Eunice Barber à l'heptathlon, a reçu son ovation, tout comme l'Éthiopien Haile Gebreselassie, qui a cédé à quelques mètres de la ligne d'arrivée. Le succès populaire s'est accompagné, selon le président de la Fédération internationale (IAAF), Lamine Diack, d'une « organisation parfaite ».

27 millions de téléspectateurs dans l'Hexagone en moyenne – avec des pics comme pour la victoire d'Eunice Barber à la longueur qui a retenu 6,55 millions de personnes devant leur poste –, le succès télévisuel a aussi été au rendez-vous.

1 médaille pour la ligne 3. Référence dans sa catégorie du 400 mètres handisport, Aladji Ba est un non-voyant et pratique son sport avec un guide qui l'accompagne en binôme. Son guide n'est autre que Denis Augé, conducteur en attachement à Gallieni sur la ligne 3 et membre de l'USMT. Ils se sont classés troisièmes le 27 août à l'arrivée du 400 mètres des non-voyants des championnats. Bravo à eux !

0 médaille pour la première fois dans l'histoire des Mondiaux, aucun Américain n'est sur le podium du 100 mètres. De l'or en revanche pour Kim Collins qui s'impose en 10' 07" et fait découvrir au monde entier son île natale, Saint-Kitts-et-Nevis (Antilles).

180 véhicules légers ont également été gérés par la Mission Paris 2003 (DGC) afin de transporter dans les meilleures conditions les officiels et VIP.

YAN RODRIGUEZ

* La France pourrait obtenir une 8^e médaille avec la disqualification de l'Américaine Kelli White contrôlée positive. Une décision devrait intervenir prochainement dans le cas où elle devrait rendre ses deux médailles. La Française Muriel Hurtis passerait au 200 m à la 3^e place.



BERTRAND CHABROL/DGC-AV

Il intrigue et passionne. Avec *Le Métropolitain d'Hector Guimard*, la Mission historique Guimard dresse l'inventaire exhaustif de l'œuvre de l'architecte consacrée au métro.

GUIMARD À LIVRE OUVERT

Flamme, potelet, écussons, étrier ou collerette... Le sens de ces termes, employés pour désigner les différentes parties d'un entourage du métro sont à découvrir dans l'ouvrage *Le Métropolitain d'Hector Guimard*, coécrit par la Mission historique Guimard du département M2E et l'association des Amis du musée de l'École de Nancy. Créée en janvier 1999, cette association a pour objet de rechercher, rassembler et traiter toutes les données sur les entrées Guimard. « Lors de la préparation de l'année du Centenaire du métro, explique André Mignard, responsable de la Mission, nous avons constaté qu'il n'existait aucun document faisant le point sur l'œuvre d'Hector Guimard relatif aux accès du métro. Le seul inventaire dont nous disposions était celui fait par la CMP

(Compagnie du métropolitain de Paris), en juillet 1936, et qui recensait cent trente-deux entrées de métro attribuées à Guimard. Il était notoirement incomplet. »

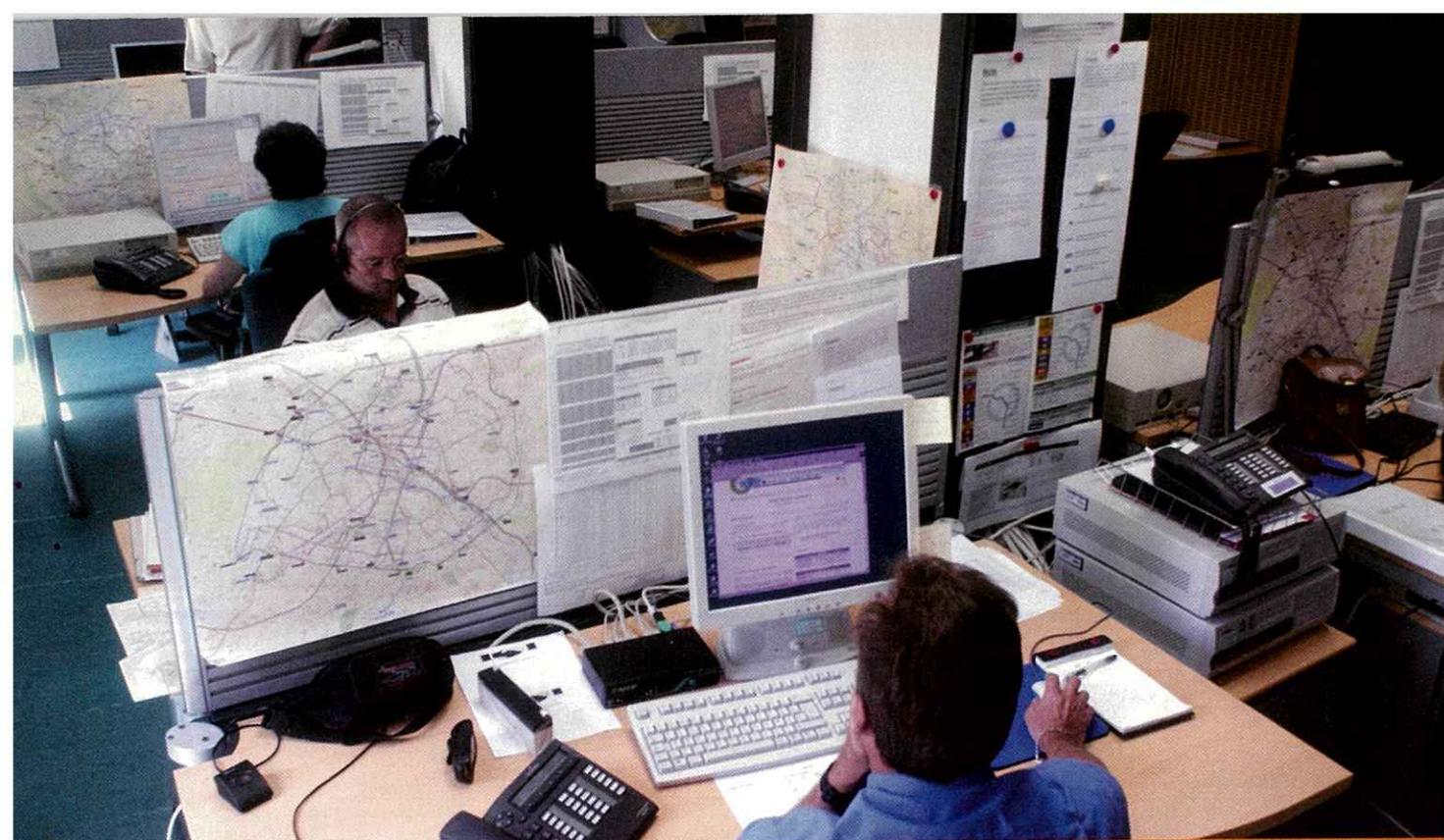
La Mission historique Guimard est donc chargée de dresser un état des lieux. Des recherches sont entreprises à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, la Bibliothèque de l'Hôtel-de-Ville, Bibliothèque nationale ainsi qu'à la Médiathèque RATP: la Mission recherche les dates d'installation, de disparition, la situation exacte des ouvrages, achète cartes postales et photos... André Mignard n'est pas seul dans cette aventure: il fait appel à une documentaliste, Anne Le Bris, qui, pendant plus d'une année, répertorie, classe et ordonne les multiples informations rassemblées. Participent également à ce

Un ouvrage sur Guimard

Cent soixante-sept entourages Guimard ont été installés à l'entrée de cent sept stations du métro. Aujourd'hui, quatre-vingt-huit d'entre eux subsistent, répartis à l'entrée de soixante-six stations sur huit lignes de métro. Les entourages disparus ont été supprimés, le plus souvent, pour des raisons techniques. Autant d'informations à lire dans l'ouvrage *Le Métropolitain d'Hector Guimard* qui dresse l'inventaire complet des entourages du métro, depuis les premiers installés sur la ligne 1 en 1900. 152 pages format 17 x 24, près de 200 photos couleurs et noir et blanc, sortie en librairie le 17 octobre 2003 au prix de 30 euros.

livre Michel Rodriguez, conducteur de métro de la ligne 6, et Frédéric Descouturelles, médecin urgentiste, tous deux membres de l'association des Amis du musée de l'École de Nancy et passionnés par l'Art Nouveau. « C'est au cours d'une journée portes ouvertes à M2E que j'ai rencontré par hasard André Mignard, précise Michel Rodriguez, alors que nous mettions au point, avec Frédéric Descouturelles, la maquette d'un livre sur les accès Guimard du métro. Nous avons décidé de mettre en commun nos recherches. » Ces documents déboucheront sur *Le Métropolitain d'Hector Guimard*, véritable ouvrage de référence sur l'architecte et son œuvre.

SIMONE FEIGNIER



La plate-forme du centre d'informations téléphonées (CIT) de Paris rassemble une trentaine d'opérateurs autour d'une mission : renseigner, orienter et aider le client sur toute question relative aux transports en Ile-de-France. Vaste programme !

Un centre On line

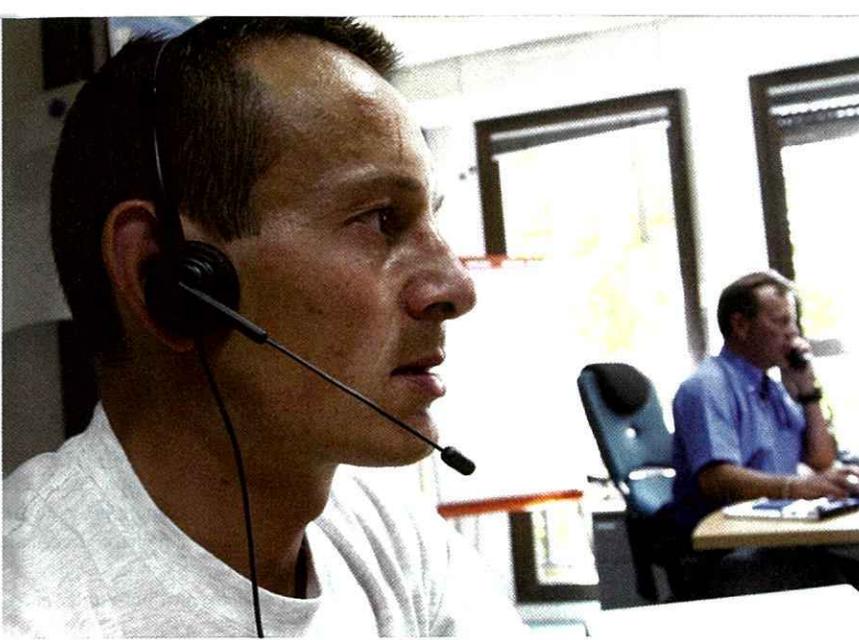
À sa création en 1975, le CIT (centre d'informations téléphonées) comptait deux opérateurs : leur rôle consistait surtout à informer les voyageurs sur les modalités de fonctionnement de la Carte Orange. Depuis, le champ de leur mission s'est étendu à mesure que les avancées de la technologie mettaient à leur disposition des outils de plus en plus sophistiqués. Aujourd'hui, ils assurent une interface en temps réel entre l'état des transports en Ile-de-France et les besoins en déplacements de leurs interlocuteurs. Comment se rendre de Villemomble à Bagnole en marchant le moins possible ? Comment rallier la porte de Saint-Cloud en partant du Père-Lachaise moyennant un minimum de correspondances ? Où s'adresser pour récupérer une sacoche égarée ? À

quelle heure le prochain train pour Bécon ? Un seul numéro : le 0892 68 77 14 (0,34 euro/min). À l'autre bout de la ligne, vingt-neuf conseillers clientèle se relaient pour répondre aux questions, parfois inattendues : « On nous a demandé d'où venaient les ballasts utilisés sur les lignes de métro ou comment se procurer des traverses de voie ferrée, raconte Jean-Luc Briault, responsable du centre d'appels. Nos opérateurs sont essentiellement des anciens machinistes ou agents de station et de gare. Étant donné la bonne connaissance du terrain, de l'organisation et de la réglementation qu'on attend d'eux, ils ont tous déjà un peu de "bouteille". À leur arrivée, ils reçoivent une formation de six semaines, qui leur est prodiguée par notre encadrement : six superviseurs affectés à l'orchestration de la plate-forme et à la bonne distribution de l'information... »

Toutes les unités opérationnelles de la RATP, de la PGR au PC2000 en passant par l'animateur de station, sont des informateurs potentiels du CIT, et parfois le client lui-même. À une extrémité de la plate-forme, un



Située cours de Vincennes, la nouvelle plate-forme du CIT offre un cadre de travail agréable.



Les opérateurs assurent une interface en temps réel entre les voyageurs et l'état des transports en Ile-de-France. Ils ont une bonne connaissance du terrain, ce sont tous des anciens machinistes ou agents de station ou de gare.

poste « tournant » est affecté en permanence au service Infomobi*. Ce service, déployé de fraîche date, est une activité Marché (Stif) « conquise » par le centre d'appels au printemps. En substance, la prestation fournie est identique à celle du CIT, à cela près qu'elle s'adresse exclusivement aux personnes à mobilité réduite. « Il faut tenir compte de l'état de marche des ascenseurs dans les gares et les stations », explique Thierry, alors présent sur le poste. Coiffé de son kit « mains libres », il clique pour savoir si les bus de telle ligne sont équipés de marchepieds rétractables. « Lorsqu'il n'y a pas d'appels pour Infomobi, je "bascule" sur le CIT, précise-t-il. Le travail est parfois un peu stressant, surtout les jours de grève, mais dans l'ensemble les gens sont plutôt aimables... » Ils ont de bonnes raisons de l'être ! La réactivité du CIT, la fiabilité et la promptitude de ses réponses, la qualité de ses outils, l'efficacité de son organisation – et l'amabilité de ses opérateurs ! – lui valent depuis trois ans la seule certification accordée par l'Afnor à un centre d'appels (norme XP805). Au mur, un tableau de contrôle affiche en permanence l'état de l'activité sur la plate-forme : nombre d'appels en attente, nombre d'opérateurs en ligne ou disponibles...

Longtemps à l'étroit dans les locaux de la rue Caumartin, ces bons « télé Samaritains » savourent depuis le printemps leur nouveau cadre de travail. Encore dans son neuf, la plate-forme du cours de Vincennes offre à l'info en temps réel un écran à sa mesure.

Ancienne assistante d'exploitation du RER B à la gare de Massy, Marie-Laure est la dernière arrivée au CIT : « Le contact téléphonique avec les clients est à la fois agréable et confortable. La distance permet de chercher efficacement le renseignement demandé sans subir la pression du regard ou de l'attente subie par le client, et la performance des outils** nous permet de leur répondre avec une précision qui, parfois, les étonne ! »

Cet état d'esprit positif est propice à la convivialité. On ne quittera pas le CIT sans une petite pensée pour Narcisse, cette sympathique grand-mère qui appelle tous les jours, qu'il pleuve ou qu'il vente, pour demander le bulletin de santé de sa ligne de bus... et aussi un tout petit peu pour papoter. « Nous l'avons invitée lors des vœux de nouvelle année, sourit Jean-Luc Briault. Si elle

CIT classé



Jean-Luc Briault

- 35 collaborateurs.
 - 510 000 appels traités en 2002.
- Pour les deux tiers, des demandes d'itinéraires. Pour le

reste, des questions sur la réglementation, les tarifs, les horaires, sans oublier quelques réclamations. Le lancement du projet Dame (dispositif d'accueil multimédia d'entreprise), fin 2003, devrait permettre au CIT de développer encore ses activités en étant un relais pour l'ensemble des quarante et un services relations clientèle au sein du centre d'appels.

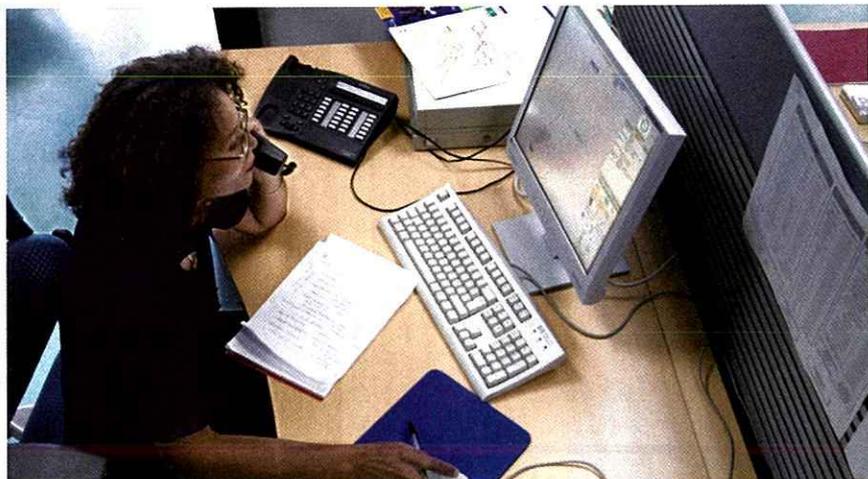
- Durée moyenne d'une communication : 1 min 30 s.
- 200 appels environ traités par jour et par agent.
- Proportion d'appels abandonnés avant réponse : 6 % (pour les centres d'appels d'une taille équivalente, le taux habituel avoisine 20 %).
- 150 appels sur Infomobi en juin 2003.

n'appelait pas, on s'inquiéterait : elle est notre plus fidèle cliente ! »

FRANCK DE LAVARÈNE

* Voir aussi rubrique « Panoramiques », p.28.

** Notamment, la base de données Pivi permettant de visualiser tout itinéraire en précisant les moyens de transport les plus appropriés en fonction de critères « à la carte ».



PHOTOS DE BRUNO MARGUERITE/DGC-AV

Une organisation efficace, l'amabilité des opérateurs, la rapidité et la fiabilité de leurs réponses aux questions des usagers, valent au CIT de Paris la seule certification accordée par l'Afnor à un centre d'appels (norme XP805).

Contrat de plan : les étapes d'un projet

ÉTUDES ET CONCERTATION PRÉALABLE

Le projet démarre par des études de faisabilité et d'opportunité, puis le public (citoyens et associations concernés), est informé via des expositions et des réunions. On recueille son avis et suggestions sur les grands principes du projet. Principal contributeur de l'entreprise : ERD (Études, recherche et développement).



1

SCHEMA DE PRINCIPE

Pendant cette étape on examine les variantes de tracé et on établit des estimations de coûts. Ce travail donne lieu à un document présenté aux conseils d'administration de la RATP et du Stif.

Principal contributeur de l'entreprise : ERD.

2

INSTRUCTION MIXTE À L'ÉCHELON CENTRAL (IMEC)*

C'est une procédure de consultation des différents départements ministériels concernés par le projet afin de concilier les intérêts en matière d'aménagement du territoire, de vie économique...

Principal contributeur de l'entreprise : ERD.
* Cette étape est en cours d'évolution

3

ENQUÊTE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

Elle dure de un à deux mois, pendant lesquels le projet détaillé est présenté au public concerné. Outre les expositions et les réunions publiques, les citoyens ont à leur disposition, dans chaque mairie des communes traversées par le projet, le dossier d'enquête publique et l'étude d'impact. Ils peuvent consigner leurs observations sur un registre mis à leur disposition. Principal contributeur de l'entreprise : ERD + VIL.

4

RAPPORT DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR

Désigné par le tribunal administratif, il dispose de deux mois à l'issue de l'étape précédente pour analyser les observations du public et formuler un avis sur le projet.

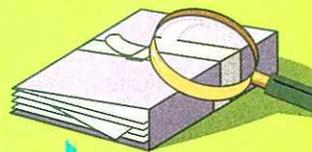
5

Trois textes fondateurs

La politique de développement des transports en commun en Ile-de-France s'appuie sur trois documents officiels :

- le Schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF) : élaboré sous l'autorité du préfet, il planifie l'aménagement de la région à long terme, sur une période d'environ vingt-cinq ans. Le schéma actuellement en vigueur a été établi en 1994, avec pour horizon 2015 ;
- le Contrat de plan État-Région (CPER) : il comporte les engagements réciproques de l'État et de la Région et définit les modalités de financement des actions. Le contrat 2000-2006 (ou XI^e plan) donne une priorité aux transports collectifs ;
- le Plan de déplacements urbains (PDU) : il découle de la loi sur l'air de décembre 1996 qui l'a rendu obligatoire dans toute agglomération de plus de 100 000 habitants pour lutter contre la pollution. Il a pour objectif de mieux organiser les déplacements en limitant l'usage de la voiture particulière et en développant celui des transports en commun.

NADINE GUÉRIN EN COLLABORATION AVEC ÉVELYNE MARIELLE, ERD.



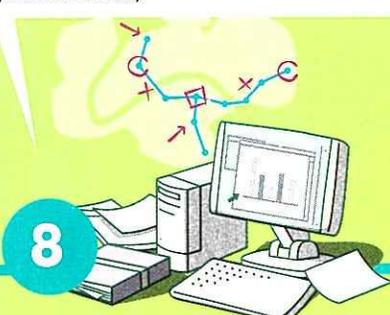
DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

Si le commissaire-enquêteur émet un avis favorable à l'opération, le projet est déclaré d'utilité publique.

Six ou sept ans pour un tramway, de huit à dix ans pour un métro, la procédure technique et administrative d'un projet jusqu'à sa mise en service est longue et complexe. Outre l'intervention de nombreux experts, elle implique également une concertation avec le public et les collectivités locales.

AVANT-PROJET

On précise le projet sur le plan technique et économique. C'est la mise au point finale qui se concrétise par l'avant-projet. Ce document est présenté aux conseils d'administration de la RATP et du Stif. Principal contributeur de l'entreprise : ERD + PIL (Projet d'ingénierie des lieux).



8

TRAVAUX

Le projet est en chantier. Affiches, journaux, courriers... Les riverains sont régulièrement tenus informés de l'avancement du projet. Un interlocuteur permanent est également mis à leur disposition. Principal contributeur de l'entreprise : PIL.

12



ACQUISITIONS FONCIÈRES

On procède à l'acquisition des terrains ou biens nécessaires à la réalisation du projet. Principal contributeur de l'entreprise : PAT.

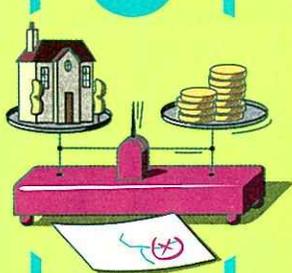


11

PERMIS DE CONSTRUIRE,

Passation des marchés. Obtention du permis de construire. Lancement des appels d'offres pour la réalisation du projet.

9



13



MISE EN SERVICE

Le projet est mis en service et accessible au public. Contributeurs : BUS, MES, MTR.

ENQUÊTE PARCELLAIRE

Elle permet de définir les parcelles nécessaires et les expropriations à faire pour réaliser le projet. Principal contributeur de l'entreprise : PAT (Patrimoine).

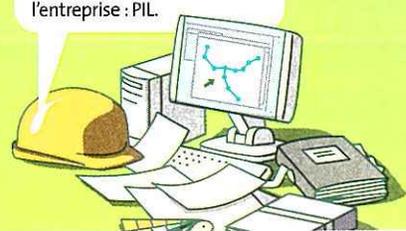
7



ÉTUDES DÉTAILLÉES

Des études de détail viennent en complément pour constituer les dossiers de consultation des entreprises pour la réalisation du chantier. Principal contributeur de l'entreprise : PIL.

10



6

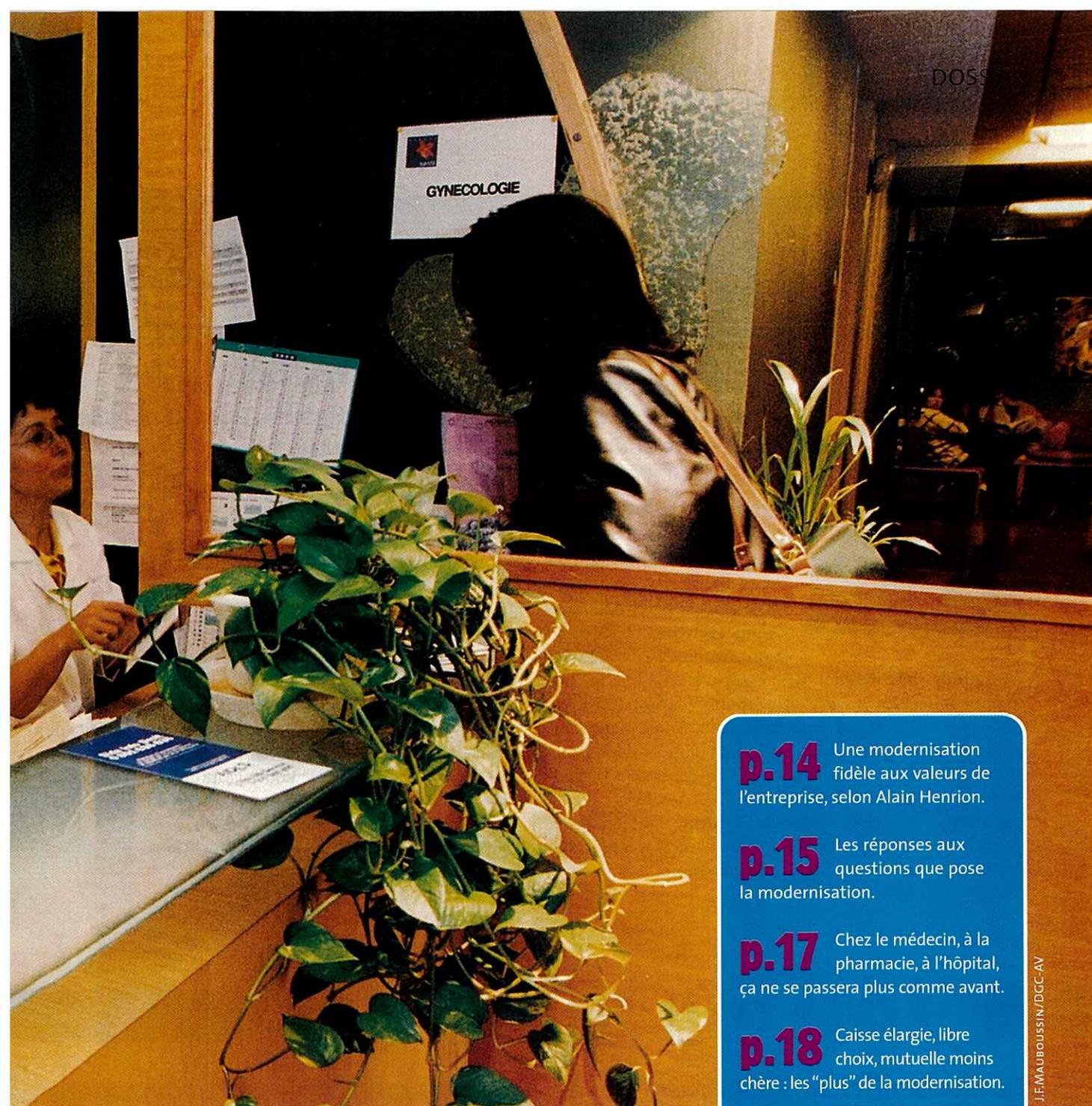




La modernisation

Le 1^{er} janvier 2004 entreront en vigueur deux protocoles d'accord majoritaires sur la structure du régime spécial maladie, accident du travail et maladies professionnelles, ainsi que sur la protection sociale complémentaire d'entreprise.

GYNECOLOGIE



J.F. MAUBOUSSIN/DGC-AV

p.14 Une modernisation fidèle aux valeurs de l'entreprise, selon Alain Henrion.

p.15 Les réponses aux questions que pose la modernisation.

p.17 Chez le médecin, à la pharmacie, à l'hôpital, ça ne se passera plus comme avant.

p.18 Caisse élargie, libre choix, mutuelle moins chère : les "plus" de la modernisation.

Dossier réalisé avec la collaboration du département GIS (Unités PSSP - PROS - PRES).

n de la

protection sociale

« Une modernisation dans le respect de nos valeurs »

GÉRARD DUMAX/DCC-AV



La modernisation de la protection sociale réaffirme l'attachement de la direction et des organisations syndicales au régime spécial maladie et au Statut du personnel. Interview d'Alain Henrion, responsable de l'unité Politique sociale, salariale et de prévention.

En quoi la modernisation de la protection sociale maladie était-elle nécessaire ?

Alain Henrion : L'évolution des modes de vie, des

aspirations individuelles des agents, la complexité des règles applicables et, surtout, la multiplication des situations où l'agent devait faire l'avance des frais malgré un régime spécial plus protecteur, sont autant de raisons qui nous ont conduits à souhaiter l'ouverture des discussions qui aboutissent aujourd'hui.

Cette modernisation négociée réaffirme l'attachement de la direction et des organisations syndicales au régime spécial maladie et au Statut du personnel à travers la

préservation de ses valeurs fondatrices.

Quelles sont ces valeurs fondatrices ?

A. H. : Tout d'abord, une protection garantissant aux agents le maintien de la rémunération en cas de maladie, sans délai de carence. Ensuite, la gratuité des soins médicaux et pharmaceutiques dans le cadre du service médical de la RATP (centres médicaux et médecins agréés), avec la possibilité de consulter sur le temps de travail et, enfin, l'existence du conseil de prévoyance. La modernisation de la protection sociale s'est effectuée dans le respect de ces valeurs.

Quels sont les axes de cette modernisation ?

A. H. : Ils sont au nombre de trois :

Vrai ou faux ?

Quelques mises au point essentielles sur la modernisation de la protection sociale.

⇒ Les avantages des agents, en cas de maladie, ne seront plus garantis par le Statut du personnel, car il va être modifié.

FAUX

Le Statut du personnel ne sera pas être modifié. Il sera adapté à la modernisation négociée. Les ajustements prévus sont peu nombreux et concernent uniquement l'élargissement de la CCAS. Les avantages sont et

resteront inscrits dans le Statut du personnel, notamment le titre VI relatif à la situation des agents en position de maladie, maternité, accident du travail, inaptitude.

⇒ L'article 87 sur la gratuité des soins est remis en cause.

FAUX

L'article 87 n'est pas remis en cause, car les agents continueront à ne pas payer les médecins agréés, à

ne pas régler les soins dispensés par les médecins et spécialistes des centres médicaux.

⇒ Avec la protection sociale complémentaire, l'engagement financier de l'entreprise pour la protection sociale des agents va diminuer.

FAUX

Bien au contraire. En plus des sommes déjà consacrées pour financer la protection maladie des agents, des

■ la mise en place d'une structure unique de gestion de l'assurance maladie, accident du travail et maladies professionnelles pour les agents et leur famille, par l'élargissement des compétences actuelles de la CCAS ;

■ l'amélioration de l'offre interne de soins par l'ouverture de toutes les disciplines au libre choix, l'augmentation significative du nombre de médecins agréés, l'organisation de bilan de santé, l'ouverture de nouvelles spécialités dans le cadre de la prévention, l'ouverture de l'Espace santé aux retraités ;

■ l'instauration d'un contrat de protection sociale complémentaire pour les frais de santé, avec la Mutuelle du personnel du groupe RATP.

Comment avez-vous travaillé avec les organisations syndicales ?

A. H. : La signature de l'accord-cadre le 3 octobre 2002 après un an de travail et onze réunions entre la direction et les organisations syndicales constituait une avancée significative pour l'amélioration et le développement durable du régime spécial maladie. Sa mise en œuvre, après quinze réunions de négociation, aboutit aux deux protocoles relatifs à la structure du régime spécial maladie et protection sociale complémentaire d'entreprise signés par cinq organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC, Force Ouvrière et UNSA-RATP). Le dialogue social établi tout au long des négociations a été exemplaire et traduit l'engagement de toutes les organisations syndicales sur ce thème fondamental de la protection sociale des agents et de leurs familles.

Vous avez dit nouveau contrat social ?

En décembre 2000, un texte de référence et de cadrage proposé par la direction a reçu l'assentiment de l'ensemble des organisations syndicales.

Son objectif : conforter le lien contractuel établi entre l'agent et l'entreprise et réaffirmer le droit des agents et le devoir d'assurer un service public de transports de qualité.

Comment : par une adaptation aux évolutions (modes de vie, législation) aux aspirations individuelles, aux enjeux du service public et au développement de l'entreprise. Et, surtout, dans une volonté de modernisation concertée et négociée.

Trois thèmes ont déjà fait l'objet de négociations :

- l'intéressement aux résultats de l'entreprise (accord signé en juin 2001) ;
- l'habitat et les prêts (accord entré en vigueur le 1er juillet 2002) ;
- la protection sociale et les politiques de santé (accord signé en juillet 2003).

retraités et de leurs ayants droit (176 millions d'euros), l'entreprise allouera un budget supplémentaire de 0,320 million d'euros pour l'action sociale et la prévention. Par ailleurs, elle participera à la cotisation de la complémentaire santé des agents actifs, à raison de 5,70 euros par agent et par mois, ce qui représente une masse annuelle de 2,98 millions d'euros. Au total, c'est plus de 179 millions d'euros que l'entreprise va consacrer à la protection maladie des ressortissants du régime spécial.

⇒ Les prestations de la Mutuelle dans le cadre du contrat groupe sont nettement améliorées, cela va entraîner une augmentation des cotisations pour les agents.

FAUX

La cotisation versée à la Mutuelle restera la même qu'aujourd'hui, soit 38 euros. Mais l'agent ne sera plus seul à participer, dans le cadre du contrat groupe, l'entreprise participera tous les mois pour un montant de 5,70 euros. Ainsi, les agents vont

payer moins cher (32,30 euros à la place de 38 euros) pour des prestations nettement améliorées..

⇒ Le contrat groupe va être obligatoire pour tous les agents.

VRAI

Tous les agents du cadre permanent seront couverts par le contrat groupe. Il s'agit d'une couverture individuelle avec possibilité pour les agents de bénéficier d'une protection familiale à titre facultatif.

Des maux et des remèdes

Procédures contraignantes, règles inadaptées, interlocuteurs multiples, incompréhension des professionnels de santé... Quel agent n'a pas eu un jour à faire face au fonctionnement complexe de l'assurance maladie à la RATP ? Voici quelques exemples de ce qui va changer.



ILLUSTRATIONS : VALÉRIE GUTTON

À LA PHARMACIE

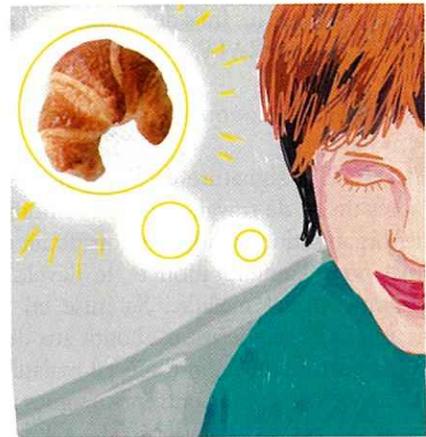
⇒ Refus par certains pharmaciens d'accepter la feuille rose délivrée par les praticiens de l'Espace santé qui permet de ne pas avancer les frais des médicaments.

⇒ La clarification des informations contenues dans la carte vitale entraînera la disparition des règles complexes existantes.

⇒ Avance de frais par l'agent, alors que tout le reste de la famille couverte par la Mutuelle de la RATP ne paye rien.

⇒ La mise en place du tiers payant (non-avance des frais)

par la Mutuelle du personnel du groupe RATP (MPGR) garantira aux agents, comme à leurs familles, la gratuité des médicaments dans tous les cas.



À L'ESPACE SANTÉ

⇒ Obligation d'effectuer les prises de sang à l'Espace santé, donc de faire, depuis son domicile, le trajet à jeun.

⇒ L'agent pourra effectuer ses examens dans un laboratoire proche de son domicile.

⇒ Obligation d'aller à son attachement avant de venir consulter à l'Espace santé pour être couvert en cas d'accident.

⇒ Il suffira à l'agent de prévenir par téléphone son attachement avant la prise de service et de l'avertir en fin de service pour être couvert.

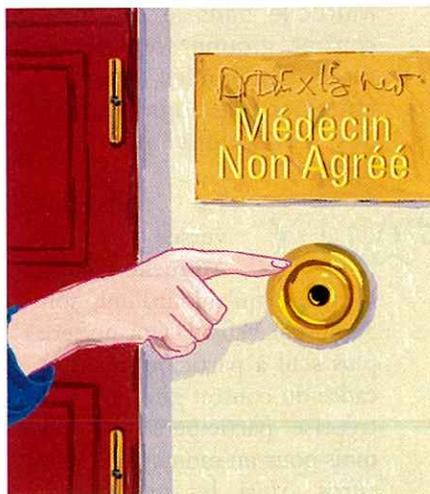
CHEZ LE MÉDECIN

⇒ Refus d'agrément.

⇒ Tout agent pourra désormais demander l'agrément de son médecin de famille ou du remplaçant de son médecin agréé parti à la retraite.

⇒ Difficile preuve du caractère urgent de la consultation d'un médecin non agréé.

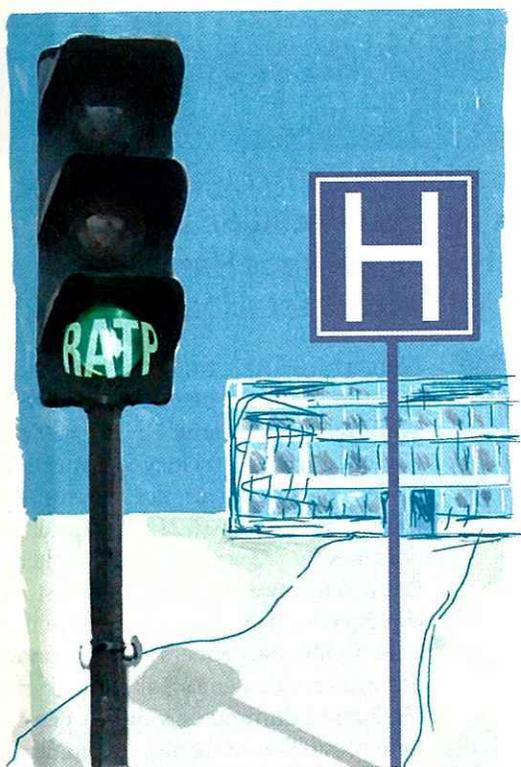
⇒ L'ouverture de la médecine libérale au libre choix permettra de consulter tout médecin, qu'il soit agréé ou non.



EN CAS D'ARRÊT DE TRAVAIL

⇒ Obligation de revenir à son domicile pour faire valider son arrêt de travail en cas de maladie en province.

⇒ Cette obligation ne sera plus nécessaire.



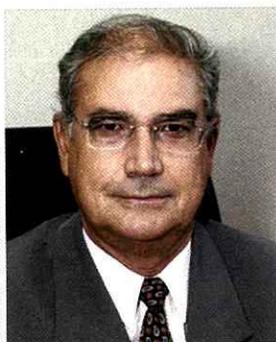
À L'HÔPITAL

⇒ Refus par l'hôpital de la carte vitale, parfois même en cas d'affection de longue durée.

⇒ En cas d'examen complémentaire prescrit par l'Espace santé, refus par l'hôpital de la feuille verte permettant la non-avance de frais.

⇒ Comme pour les frais pharmaceutiques, la clarification des règles contenues sur la carte vitale et la simplification des procédures permettra à l'agent d'être pris en charge à l'hôpital.

GÉRARD DUMAX/DGC-AV



« Une Caisse unique pour tous »

Guy Barthélemy, responsable de l'unité Protection sociale et président du conseil d'administration de la Caisse de coordination aux assurances sociales explique les principes de la Caisse élargie.

Quelles sont les principales dispositions du protocole Structure du régime spécial maladie, accidents du travail et maladies professionnelles?

Guy Barthélemy : Le protocole prévoit la mise en place d'une structure unique de gestion pour la maladie et les accidents du travail-maladie professionnelle qui garantira tous les ressortissants du régime spécial (les agents, les

retraités et leurs ayants droit) : la nouvelle Caisse de coordination aux assurances sociales, plus connue sous le nom de CCAS élargie.

Qui dirigera cette nouvelle Caisse ?

G. B. : Un conseil d'administration paritaire composé d'administrateurs représentant les agents et les retraités désignés par toutes les organisations syndicales représentatives au niveau de l'entreprise et d'administrateurs représentant la direction.

Que devient le conseil de prévoyance ?

G. B. : Il conserve ses missions d'aujourd'hui à travers sa participation à toutes les commissions statutaires intégralement conservées dans le cadre de la nouvelle CCAS (recours amiable maladie et accident du travail-maladie professionnelle, rentes AT/MP, commission médicale et médicale d'appel, invalidité). Par ailleurs, son rôle est accru par la participation de ses représentants au conseil d'administration de la Caisse (vote du budget, action sociale et prévention, secours...).



●●● Vous avez donc modifié le règlement intérieur de la Caisse ?

G. B. : Le règlement intérieur négocié décrit toutes les prestations auxquelles peuvent prétendre les ressortissants du régime spécial de la RATP. Il fait référence au Statut du personnel quand il s'agit de prestations issues de celui-ci, comme le maintien du salaire en cas de maladie ou la gratuité des soins à l'Espace santé et chez les médecins agréés. De nouvelles prestations ont été créées, renforçant ainsi les spécificités du régime spécial :

- une consultation en gynécologie gratuite par an (prise en charge des dépassements d'honoraires dans la limite de 15 €) ;

- une aide versée au CRE et aux « enfants du métro » pour l'accueil des enfants d'agent handicapés ;

- l'assouplissement des règles pour les prestations d'aide au foyer).

Le fait qu'il y ait une seule caisse simplifiera-t-il les démarches des agents ?

G. B. : Oui, en désignant un seul interlocuteur, pour l'agent et sa famille en cas de maladie. Les procédures de remboursement ont été également simplifiées de manière à rendre le système plus clair pour les professionnels de santé et leur permettre de pratiquer le tiers payant (non-avance de frais pour les aides ménagères, travailleuses familiales...)

Avec cette nouvelle CCAS, le financement du régime spécial change-t-il ?

G. B. : Non, le financement du régime spécial de la RATP est supporté par l'entreprise. À ce titre, il est prévu dans son budget et inscrit dans ses comptes.

« Les agents aspiraient au libre choix »

Choisir son praticien va-t-il fragiliser le rôle des médecins agréés et celui de l'Espace santé ? Réponses de Georges Hamoniaux, responsable de l'unité Prestations sociales.



DIDER JACKSON/DCC-AV

L'ouverture totale au libre choix, est-ce vraiment la fin de l'Espace santé ?

Georges Hamoniaux : Non. Bon nombre d'agents consultent les généralistes et les spécialistes des centres de l'Espace santé (en 2002, 212 803 consultations avec 26 752 agents venus consulter). Cette ouverture au libre choix est la conséquence d'un processus engagé il y a de nombreuses années à la demande des agents eux-mêmes ; il s'agit d'une

simple généralisation du processus qui va désormais donner la possibilité aux agents, notamment, d'effectuer leurs analyses à jeun à côté de chez eux.

Si l'agent est autorisé à consulter le médecin de son choix, cela veut-il dire que les médecins agréés vont disparaître ?

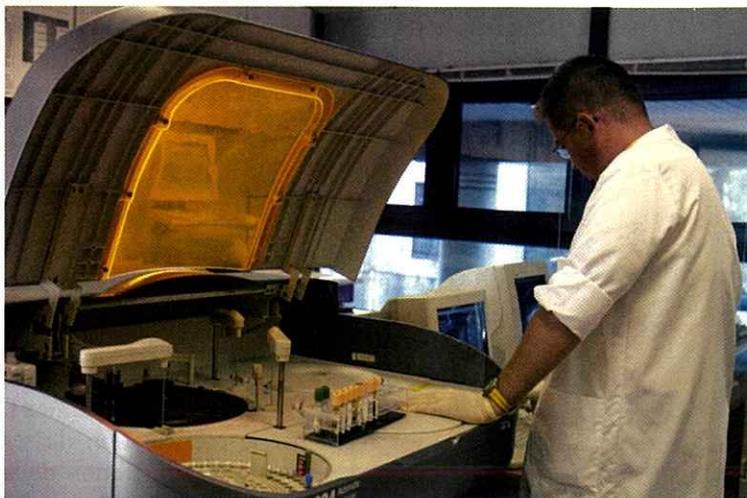
G. H. : Pas du tout, bien au contraire. L'ouverture au libre choix de la médecine générale répond aujourd'hui aux attentes et aux aspirations individuelles des agents. Parallèlement à cette ouverture, le nombre de médecins agréés sera doublé afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier de la gratuité. L'agent a désormais la possibilité de demander l'agrément du médecin de son choix.

Ainsi, si je vais voir mon médecin agréé, la Mutuelle de la RATP va-t-elle devoir payer la part complémentaire ?

G. H. : Non, le prix de la consultation chez un médecin agréé est et restera pris en charge en totalité et directement réglé au médecin par l'entreprise.

Les examens complémentaires (scanner, IRM...) prescrits par un médecin de l'Espace santé et effectués dans un hôpital seront-ils à la charge de la Mutuelle par le biais du contrat groupe ?

G. H. : Non, les frais liés aux examens complémentaires prescrits par les médecins des centres médicaux sont pris en charge intégralement par l'entreprise.



GÉRARD DUMAX/DCC-AV

L'un des appareils de chimie du Laboratoire de Lachambeaudie, permettant d'effectuer des analyses de sang.



Mutuelle aux petits soins

La protection sociale complémentaire obligatoire apportera une meilleure protection aux agents tout en simplifiant les procédures avec les professionnels de santé. La Mutuelle du personnel du groupe RATP prendra en charge ce contrat.

La protection sociale complémentaire d'entreprise (PSCE) va permettre à tous les agents d'accéder à une couverture complémentaire santé par le biais d'un contrat d'assurance unique mutualisant le risque sur l'ensemble de l'entreprise. Elle complétera la protection sociale maladie des agents, leur permettant ainsi de choisir soit l'offre de soins gratuite de l'Espace santé et des médecins agréés, soit le libre choix avec une prise en charge de haut niveau. Une complémentaire santé obligatoire pour tous les agents, c'est l'assurance d'une meilleure lisibilité pour les professionnels de santé. Ils maîtrisent parfaitement les systèmes de prise en charge conjuguant régime obligatoire et protection complémentaire santé, alors qu'ils rencontrent des difficultés dans les méandres du régime spécial maladie.

À la demande unanime de toutes les organisations syndicales représentatives au niveau de l'entreprise, c'est la Mutuelle du personnel du groupe RATP qui a été désignée comme opérateur du contrat de protection complémentaire. Près de 80 % des agents ont déjà choisi le système d'adhésion facultatif offert par la Mutuelle RATP. Ils sont très attachés au principe de solidarité entre les actifs et les retraités, principe qui permet une répartition solidaire du montant des cotisations dues par les adhérents et qui se traduit par le versement d'une cotisation acceptable pour les retraités. Cette solidarité, qui existe depuis 1949, constitue une valeur importante que le nouveau contrat ne devait pas remettre en cause. Le contrat de protection complémentaire, qui prendra effet le 1^{er} janvier 2004, constitue un gain non négligeable pour les agents : baisse et alignement de la cotisation des agents actifs sur celle des retraités grâce à la participation financière de l'entreprise de 5,70 euros par agent et par mois, défiscalisation de la cotisation des agents (garantie de base, garantie temporaire décès et option plus), amélioration des prestations grâce à l'arrivée de nouveaux adhérents, prestations pour

la famille identiques à celles des agents grâce à l'option famille facultative, meilleure prise en charge de certaines prestations par l'adhésion à la nouvelle « option plus » facultative.

TABLEAU DES COTISATIONS

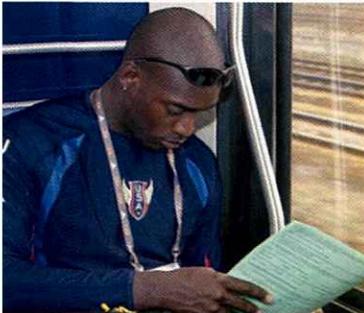
	Cotisation mensuelle	Membre participant	Total
Cotisation agent actif	Garantie de base	32,30 € + 5,70 € de participation RATP	38 €
	Option plus (facultative)	14 €	14 €
Cotisation famille facultative	Un enfant de moins de 20 ans	25,84 €	25,84 €
	Deux enfants et plus de moins de 20 ans	49,40 €	49,40 €
	Conjoint, partenaire, concubin et enfant à charge de plus de 20 ans	38 €	38 €
	Option plus (par personne)	14 €	14 €
Garantie temporaire décès	Agent actif	2,90 €	2,90 €
	Un enfant de moins de 20 ans	1,37 €	1,37 €
	Deux enfants et plus de moins de 20 ans	2,74 €	2,74 €
	Conjoint, partenaire, concubin et enfant à charge de plus de 20 ans	2,90 €	2,90 €

L'athlétisme dans tous ses états

PHOTOS DE : GÉRARD DUMAX ; JEAN-FRANÇOIS MAUBOUSSIN ; DENIS SUTTON/DGC-AV.



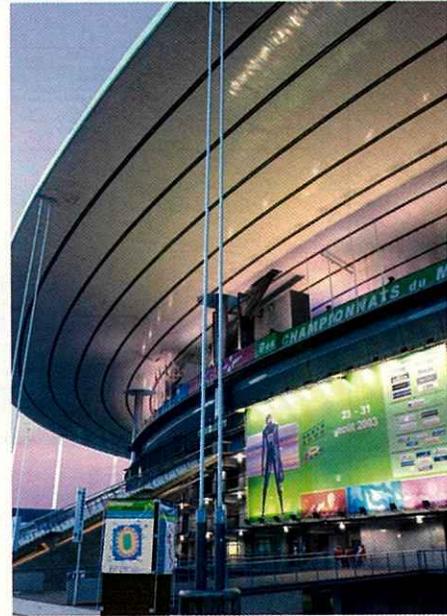
- 1: Cérémonie d'ouverture
- 2: Délégation française lors de la cérémonie d'ouverture
- 3: Anne-Marie Idrac, présidente-directrice générale de la RATP
- 4: Animation à Auber en juillet
- 5: Finale du 100 m
- 6: Athlètes nigériens dans la rame RER dédiée aux sportifs
- 7: Le journaliste Nelson Monfort en plein travail
- 8: Finale du relais 4 x 400 m, les Français (Marc Raquil, au centre) termineront avec la médaille d'argent
- 9: Louis Gallois, président de la SNCF
- 10: Les Françaises, Patricia Girard, Christine Arron, Sylviane Félix et Muriel Hurtis, médailles d'or du relais 4 x 100 m





- 11 : Cérémonie de clôture
- 12 : Au total, 550 132 spectateurs ont suivi les épreuves au Stade de France
- 13 : Le Marocain Hicham El Guerrouj, premier du 1 500 m et deuxième du 5 000 m
- 14 : Jean-Paul Huchon, président du conseil régional d'Ile-de-France, et Josette Théophile, directrice générale adjointe de la RATP
- 15 : Le Français Stéphane Diagana court vers la médaille d'argent
- 16 : Le centre des médias
- 17 : L'équipe cubaine à Cité-Universitaire
- 18 : Les voitures officielles gérées par la RATP qui ont transporté VIP et officiels

YAN RODRIGUEZ





B. MARGUERITE/DCC-AV

Chaque lundi matin dans plus de mille points RATP, RER, le lecteur-voyageur peut trouver **À nous Paris !** sur des présentoirs.

delà de la semaine) le place comme un média incontournable dans la capitale et ses environs. En effet, ANP ! est aujourd'hui leader en diffusion dans la famille des magazines hebdomadaires ou mensuels à vocation culturelle ou urbaine à Paris*. « Nous attribuons ces résultats, rares en presse gratuite éditoriale, aux spécificités de notre concept d'hebdomadaire et de son mode de diffusion. Pour cette presse, seule la diffusion par présentoir – en opposition au colportage – permet d'être qualitatif », souligne Michel Lallement, éditeur d'**À nous Paris !** Pour poursuivre dans cette voie, une nouvelle formule sera lancée début novembre. Elle reposera essentiellement sur une nouvelle identité visuel-

le, une nouvelle maquette ainsi qu'un certain nombre de changements en matière de rubriquages. Parmi eux, on notera l'arrivée d'une rubrique médias et nouvelles technologies, d'une page d'actualité internationale, du courrier des lecteurs ainsi qu'une double page shopping.

“Ça bouge” dans la culture

La maquette plus dynamique et dans le ton actuel mettra en avant le parti pris de sélectivité et de clarté dans les commentaires et les critiques de la rédaction, particulièrement dans le cahier « Ça bouge » où l'on (re)trouve le cinéma, le théâtre, la page enfants, les livres, les restaurants et

boutiques de la capitale. Au sein « du cahier » Urban, la page Trafic est consacrée chaque semaine à la RATP et à la mobilité urbaine (actualités de l'entreprise, reportage, portrait...). L'actualité des spectacles, des loisirs et des cultures urbaines restera donc le maître mot du titre diffusé en exclusivité sur le réseau de la RATP. « Avec l'ensemble de la rédaction, nous accompagnons chaque semaine les voyageurs dans leur trajet et préparons leurs sorties avec une sélection éclectique visant à soutenir les nouveaux talents de tout genre », précise Dominique Artus, rédacteur en chef d'ANP !

Fort de ses différents succès, le magazine étudie le lancement d'éditions déclinant son concept dans plusieurs agglomérations françaises, à la fin d'année. À suivre donc...

YAN RODRIGUEZ

* À nous Paris ! Télérama, Aden, Figaroscope, Epok, Zurban, Les Inrocks, Nova Mag, Technikart (Source étude Ipsos-Paris Média 2002).



Pimprenelle : des solutions dès le berceau

L'espace Pimprenelle recueille et diffuse pour les agents de la RATP toutes les informations sur les possibilités de garde d'enfants en Ile-de-France. Cette structure, qui mobilise trois agents, se montre un interlocuteur très motivé.

INFORMER

Depuis sa création, à l'issue de l'accord salarial et social de 1998, l'espace Pimprenelle a constitué une base de données riche de plus de 3 000 solutions pour répondre aux problèmes de garde de la petite enfance dans près de 650 communes d'Ile-de-France (et, à la demande, dans les autres départements de résidence des agents). Crèches, haltes garderies, assistantes maternelles, gardes à domicile y sont répertoriées, horaires et contacts mis à jour. Au téléphone, par courrier ou sur rendez-vous, Martine Brun et son adjointe Chantal Boyeau examinent les situations et orientent les demandeurs (3 600 contacts dénombrés en 2002), et Chantal Gallinotti gère les dossiers d'aide financière.

INCITER

« Nous sommes aujourd'hui confrontés à une pénurie de personnel dans le secteur de la petite enfance, constate Martine Brun. Beaucoup de municipalités prennent conscience des manques et multiplient les initiatives... qui tombent à l'eau faute de personnel qualifié. Par ailleurs, la réduction du temps de travail a mécaniquement diminué les besoins réels de garde, mais elle ne change pas les aspirations naturelles des crèches ou des assistantes maternelles à conserver une source de revenus à temps plein. D'où la généralisation des systèmes forfaitaires, prévoyant le règlement d'une vingtaine de journées là où une quinzaine suffirait. Il faudrait aujourd'hui parvenir à mobiliser les énergies d'autres grandes entreprises confrontées à des situations similaires, afin de mutualiser nos moyens. De notre côté, nous nous efforçons de rendre les managers attentifs aux symptômes qui peuvent trahir, chez un de leurs agents, de réelles difficultés d'organisation. Nous allons à la rencontre des élus, dans les communes de résidence d'où nous viennent les demandes les plus nombreuses. Avec eux, nous essayons d'imaginer des solutions viables, auxquelles nous sommes disposés à participer. Enfin, nous avons récemment décidé de nous tourner vers notre filiale Logis Transports pour étudier la possibilité de récupérer, çà et là, des locaux inoccupés où créer des équipements interentreprises... »

AIDER

L'attribution de cette aide dépend des ressources et de la structure familiale du demandeur. Longtemps réservée aux femmes, elle s'étend depuis octobre 1999 aux pères. En 2002, elle a bénéficié à 1 884 allocataires. Plafonnée à 70 % des frais occasionnés, elle n'est pas cumulable avec une aide de même nature qu'attribuerait l'employeur du conjoint. Le budget, de 1,2 million d'euros en 2003, se répartit entre ces aides et la réservation « à temps plein » de berceaux dans des crèches aux horaires élargis. Sur les 43 600 salariés de la RATP, plus de 35 000 travaillent en horaire atypique. L'espace Pimprenelle dispose ainsi de dix-huit berceaux : quinze permanents – cinq à Longjumeau, cinq à la Maison enchantée (XIV^e), cinq chez les Bout'chou (XIII^e) – et trois à temps partiel chez les Petites Souris du Mont (XIV^e). Des établissements qui ouvrent souvent très tôt (5 h 30 ou 6 heures) et ferment tard (pas avant 22 h 30).

À LA CARTE

LES PRINCIPAUX MODES DE GARDE :

- La crèche collective, familiale (au domicile de l'assistante maternelle) ou parentale (association).
- La halte garderie accueille quelques heures par jour les enfants de moins de 6 ans.
- Les assistantes maternelles indépendantes, agréées et affiliées à l'Urssaf, reçoivent chez elles de un à trois enfants de 2 mois à 6 ans.
- Au domicile des parents (employée de maison avec contrat de travail), par une garde au pair ou par le recours ponctuel au baby-sitting.

FRANCK DE LAVARÈNE

ESPACE PIMPRENELLE

RATP, GIS, PSSP, LAC A 211, 54, quai de la Rapée,
75599 Paris Cedex 12.
Tél. : 01 44 68 28 66 ou 01 44 68 28 44.



La Fondation soutenait trois projets :
« Le Port », « Sport sans frontières » et celui du Secours populaire.

LA FONDATION RATP AUX CHAMPIONNATS DU MONDE D'ATHLÉTISME

La Fondation d'entreprise a été présente aux Championnats du monde d'athlétisme par son soutien à trois projets. Tout d'abord, *Le Port*, spectacle de bateaux sur le canal de Saint-Denis, présenté par l'Académie nationale des arts du cirque d'Annie Fratellini, située à La Plaine-Saint-Denis. Pour ce projet, la Fondation RATP a soutenu la phase de création et de réalisation des cinq cents

costumes du spectacle. C'est ensuite « Sport sans frontières » qui ira de juin à décembre 2003, avec l'aide de la Fondation, vers les jeunes de Seine-Saint-Denis, des Hauts-de-Seine, du Val-de-Marne et de l'Essonne, avec une exposition sur la pratique de l'athlétisme dans le monde. Une occasion de rencontre sur le sport, langage commun à tous.

Enfin, la Fondation soutient le projet du Secours populaire consistant à faire accueillir de jeunes handicapés issus des départements d'outre-mer par des sportifs franciliens (âgés de 14 à 18 ans) en vue d'échanges sportifs interculturels. Avec ces trois projets, la Fondation RATP confirme sa volonté d'être un partenaire actif dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle.



SPORT ET PRÉVENTION

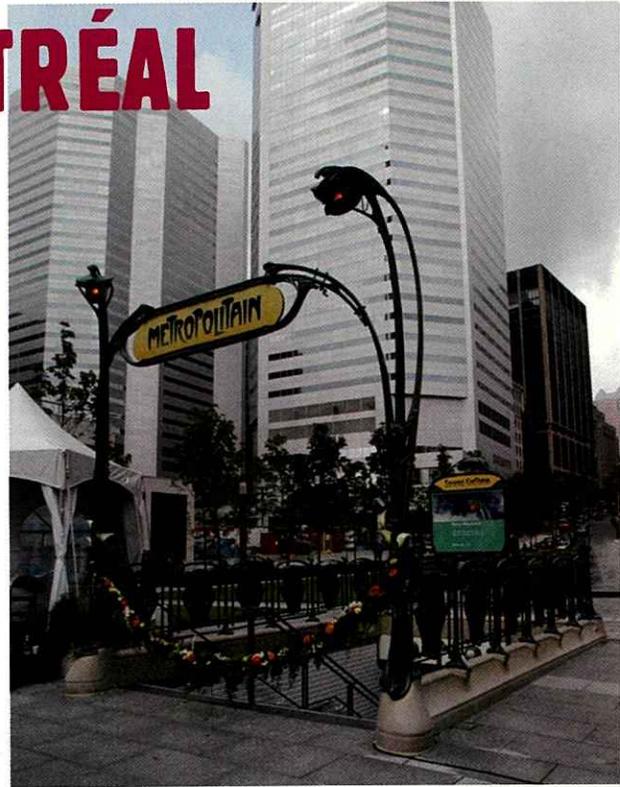
La RATP, son action dans le domaine de la prévention et du sport ont été les thèmes présentés par l'Agence de développement territorial de Seine-Saint-Denis au Forum mondial du sport à La Plaine-Saint-Denis au cours des Mondiaux d'athlétisme. Avec la présence dynamique d'agents de Bus, de la ligne 13 du métro et de SEC, le stand de l'ADT a été parmi les plus visités et appréciés.

GUIMARD À MONTRÉAL

Restauré et reconstruit, l'entourage Guimard de la station Square-Victoria à Montréal était inauguré le 4 septembre en présence d'Anne-Marie Idrac aux côtés, notamment, du maire, du président de la Société des transports de Montréal (STM) et de son directeur général. Installé en 1966, le montage réalisé différait de l'œuvre d'origine : trop large, l'entrée n'était pas surmontée de l'enseigne « Métropolitain » et ne comportait pas de porte-plan. À l'occasion de la rénovation du Quartier international de Montréal (QIM), le QIM et la STM ont

demandé à la RATP de fournir les pièces manquantes pour une reconstitution fidèle au génie inventif de Guimard. L'accord s'est réalisé dans le cadre d'un échange culturel d'œuvres d'art public, comme avec Lisbonne, Mexico et Chicago, et à condition que la maintenance puisse se faire également de façon conforme.

Témoignage d'un courant artistique qui a compté il y a un siècle, en France, l'Art nouveau, cet entourage Guimard est aussi le symbole de l'amitié et de la coopération unissant les deux réseaux.



DR

LA BUS ATTITUDE, C'EST PARTI!

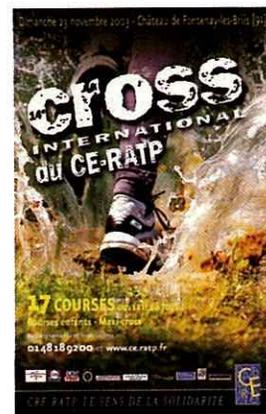


DR

Le 29 septembre la phase test de la Bus Attitude démarrerait sur les 10 lignes du secteur nord-ouest de la région parisienne. Les centres bus concernés – Pleyel lignes 166 et 177, Charlebourg lignes 93, 164 et 176, Asnières lignes 135 et 235 et Nanterre lignes 158, 258 et 275 – ont accueilli quarante CDD (dix par centre) en renfort des effectifs du centre et du CSB, chargés notamment d'assurer l'information des voyageurs. Du 6 au 10 octobre près d'une centaine d'agents originaires des services centraux ont répondu à l'appel du directeur de Bus pour soutenir les équipes sur le terrain, soulignant ainsi la démarche d'entreprise. Progressivement la nouvelle organisation comportant les équipes de ligne, présentes aux arrêts ou à bord du bus, puis les équipes d'assistance à bord d'un véhicule, se sont mises

en place. Pour le public mais également pour l'ensemble des acteurs de terrain, de nombreux supports de communication, affiches, dépliants, guides des règles d'usage, argumentaires, ont été réalisés. A l'issue d'une période d'environ un mois et demi, des enquêtes seront réalisées afin de connaître la perception côté voyageurs et côté agents et mesurer le suivi des règles d'usage.

LE CROSS DU CRE



DR

Le 14^e Cross international du comité d'entreprise de la RATP aura lieu le dimanche 23 novembre, au château de Fontenay-lès-Briis (Essonne). Dix-sept courses, ouvertes à tous, sont proposées – poussins, benjamins, maxicross de 13,450 kilomètres, cadets, internationale femmes... – avec des départs entre 9 heures et 15 h 25. Inscriptions et renseignements au 01 48 18 92 00 et www.ce.ratp.fr.

DES QUAIS REHAUSSÉS

Jaurès et Monceau, sur la ligne 2, ont reçu cet été un aménagement particulier au niveau des quais. Cela pour faciliter l'accessibilité des futurs trains MF2000 aux PBS (personnes à besoins spécifiques). Afin de limiter le dénivelé entre le quai et le plancher des voitures MF2000, le quai a été rehaussé d'environ 13 centimètres, sur une dizaine de mètres, uniquement au milieu du quai, zone où, en général, il n'est pas en courbe. Entre les rehaussés, qui sont encadrés par deux rampes d'accès d'une pente inférieure à 5 %, et le bord du quai, une bande jaune et noire attirera l'attention des voyageurs. Ces prototypes, réalisés par le département PIL, afin de connaître la réaction de l'ensemble des voyageurs, feront l'objet d'une enquête auprès de la clientèle. Après la ligne 2, les lignes 5 et 9, appelées également à recevoir le MF2000, seront traitées ultérieurement.



SUTTON/DGC-AV



La Fête de L'Huma en musique

L'édition 2003 de la Fête de L'Humanité a eu lieu les 12, 13 et 14 septembre à l'Espace fêtes du parc départemental de La Courneuve (Seine-Saint-Denis). En trois jours, des dizaines d'artistes (Jean-Louis Aubert, Lo'Jo, Massilia Sound System, Marc Lavoine...) se sont produits sur les scènes de la fête. Enfin, tout au long du week-end, de nombreux débats ont animé un gigantesque village de plus de cinq cent cinquante stands (dont celui de la RATP consacré cette année à la culture et au design, animé par les musiciens du métro) de toutes les régions de France et du monde et autant de lieux de découverte.

« L'ANGE BLEU » PLANE SUR LA LIGNE 14

Marlène Dietrich, une star accueillie dans le métro. Cet été, les vitrines des stations Madeleine, Pyramides et Bercy de la ligne 14 ont présenté « Marlène, création d'un mythe ». Un aperçu de l'exposition consacrée à la garde-robe publique et privée de « l'ange bleu », par le musée Galliera, à Paris, jusqu'au 12 octobre.

LE RETOUR DES CASTOR

Ce sont près de cinq cent mille voyageurs qui ont été transportés par les bus Castor, cet été, du 12 juillet au 15 août, entre les gares d'Austerlitz et Invalides de la ligne C du RER SNCF. Les prestations de ce service mis en place par la RATP, chaque été, lors des travaux d'entretien de la ligne C ainsi que la disponibilité des machinistes ont été appréciés par les responsables SNCF de la ligne C.

CHANTIER VERT À LOURMEL

Appelée « chantier vert », une initiative pilote est menée à la station Lourmel, ligne 8, dans le cadre du Renouveau du métro, depuis le 8 septembre et jusqu'au 14 novembre. Son objectif est de maîtriser et de limiter les impacts d'un chantier sur l'environnement. Menée par le département PIL, en association avec l'Ademe, elle est coordonnée par la délégation

Brèves

générale à l'Écologie urbaine et au Développement durable de la RATP. La bonne tenue des chantiers est indissociable d'une gestion rigoureuse des déchets, des consommations d'eau et d'énergie, des rejets et des nuisances du chantier sur son environnement. Ce « chantier vert » a fait l'objet d'une communication auprès des voyageurs, élus et riverains. Contact - Florence Voile, tél. : (01 41 9) 5 46 93.

SIEL !

Dans le n° 132, p. 27, les lignes 172 et 180 ont été attribuées au centre de Pavillons. Il s'agit en fait de lignes du centre bus de Vitry qui disposent désormais du système Siel.

HISTOIRE DE MÉTRO À HÔTEL-DE-VILLE

Des Paris de tous les arts, Paris insolite, Paris des députés, Paris des écrivains... De nombreux panneaux culturels ont été installés, sur les quais de la station Hôtel-de-Ville, sur la ligne 1, par les soins du département M2E-MLI. La décoration de la station doit en effet être restaurée et un projet de nouvelle fresque sur l'histoire de la place de Grève et les quartiers de Paris est à l'étude par la délégation générale Espaces de transport et d'intermodalité (DGTEI) et la Mairie de Paris. En attendant cette rénovation, qui devrait intervenir en 2004, les nouveaux panneaux mis en place racontent les histoires du métro, de la ville, des événements et des gens, tous intimement liés.



BRUNO MARGUERITE/DGC-AV



DR

MF77 : SEPT ANS DE RÉNOVATION

La rénovation du matériel MF77 a commencé avec l'envoi d'une première voiture, au mois de juin, dans les ateliers de la société Cannes La Bocca Industries sur la Côte d'Azur, associée au rénovateur italien Ansaldo Breda. Sept années seront nécessaires pour rénover les neuf cent quatre-vingts voitures MF77 du parc métro des lignes 7, 8 et 13, tant du point de vue du confort que technique. Les rames seront préparées par l'unité de maintenance MF77 (ateliers de Saint-Ouen et de Châtillon) et partiront de l'atelier de maintenance des trains (AMT) de Châtillon-sous-Bagneux. La première rame rénovée devrait circuler sur la ligne 13 au second trimestre 2004.

INFOMOBI.COM

Infomobi.com, tel est le nom du nouveau service d'information sur l'état et l'accessibilité des transports collectifs proposé par le conseil régional d'Ile-de-France en partenariat avec le Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif). Composé d'un plateau téléphonique et d'un site internet, il s'adresse à toutes les personnes ayant un handicap spécifique. Ainsi, sur le site, on trouve l'ensemble des dispositifs, produits et services susceptibles d'aider à préparer un voyage ou à résoudre les difficultés rencontrées au cours d'un déplacement. Quatre rubriques couvrent les principaux types de handicaps : pour les voyageurs en fauteuil roulant, les déficients visuels, les déficients auditifs, les déficients mentaux. Les sous-rubriques de « Savoir-voyager », communes à l'ensemble des handicaps, donnent une information générale : guide d'utilisation des réseaux de transport, foire aux questions, réductions tarifaires... Si certains points du site



DR

ne paraissent pas suffisamment clairs ou que les personnes ne sont pas équipées du Net, une aide personnalisée par téléphone est proposée (du lundi au samedi, 7 heures-19 heures) grâce au plateau téléphonique, au 0 810 64 64 64. Les trois transporteurs, Optile, la RATP et la SNCF Ile-de-France, fournissent le service de transport ainsi que les informations d'accessibilité de leurs réseaux. Une initiative utile qui complète le chantier prioritaire de la réorganisation des transports spécialisés. Pour en savoir plus : www.infomobi.com ou e-mail : contact@infomobi.com ou par n° Azur 0 810 64 64 64 (coût d'un appel local). (Voir aussi rubrique « Sur le vif », p. 8-9.)

LES TANDEMS DE LA NEVA

Saint-Petersbourg, le 26 août : c'est sous la pluie que le SC10 aux couleurs de la RATP, conduit par Stéphane Duperray, agent MRB du centre de Pleyel, est arrivé dans la ville. À l'occasion de l'année européenne des personnes handicapées, l'entreprise apportait son soutien à la randonnée d'équipes cyclistes réunies en tandems de voyants et non-voyants, organisée par l'association Valentin-Haüy. De Paris et au long des 2 500 kilomètres parcourus à travers l'Europe, le bus, préparé par les ateliers de Championnet, a accompagné et assisté les coureurs. Parmi eux, Thierry Gandon, assistant acheteur à PIL, s'était engagé à titre personnel en qualité de voyant. Cette opération a reçu le soutien de la Fondation RATP pour la citoyenneté associée à la Fondation Agir contre l'exclusion

de Saint-Quentin-en-Yvelines et de VIL 78. La RATP promeut ainsi les conditions d'accessibilité dans les transports et affiche son ouverture à l'international.



DR



DISNEY S'ANIME SUR LE RÉSEAU

Disneyland Resort Paris, à 35 minutes de Châtelet-les-Halles : une offre de transport qui cherche à séduire Franciliens et touristes à travers la toute dernière campagne, réalisée par CML et la DGC avec l'agence BETC

Euro RSCG, en référence au parc Walt Disney Studio. Tandis que les thèmes de Blanche-Neige et du *Livre de la jungle* ont déjà fait leur apparition sur les murs, Pinocchio et le Roi Lion paraîtront dans les vagues suivantes.

EXPO PHOTO À RICHELIEU-DROUOT

En partenariat avec l'association Quartier Drouot, la RATP a organisé une exposition de photos d'art à la station Richelieu-Drouot les 25, 26 et 27 septembre. Il s'agissait de présenter l'univers des antiquaires dans un quartier qu'ils occupent historiquement. Une campagne d'affichage a été mise en place du 17 au 30 septembre afin d'accompagner cette animation.

LES NOUVEAUX MAN EN BANLIEUE

Après les lignes 28 et 67 exploitées par le centre bus de Montrouge, le centre d'Asnières a mis en service, début octobre sur la ligne 140, les vingt derniers autobus Man du marché signé en 2002. Contrairement aux autres, seuls ces véhicules sont équipés de climatisation. Le centre bus de Saint-Denis exploite également, avec du matériel Man, la ligne 261 et prochainement les lignes 153 et 253. Ainsi s'achève pour 2003 la réception des cent autobus standard (quatre-vingts en option sont prévus pour 2004), dont la motorisation répond aux normes Euro 3.

LE TRAIN ASPIRANT

Ils sont arrivés entre les 17 et 20 juin : les wagons composant le nouveau train aspirateur ont été reçus par les équipes de l'atelier de maintenance patrimoniale (AMP) de Vaugirard. Il s'agit de deux wagons filtres (VF34 et VF32 pour les initiés), d'un wagon hotte (VH33) et d'un wagon technique (ST31). Ce nouveau train aspirateur reçu par MRF, qui en possède déjà deux, après des essais statiques et dynamiques et sa validation par les organismes habilités, devrait entrer en action d'ici à la fin de l'année.

Brèves

Du contrôle et du service

Des agents de contrôle du Contrôle service Bus associés à ceux du réseau TRA ont assuré la promotion de titres de transport tels que la Carte Intégrale ou la Carte Imagine "R", sur leur secteur géographique, à Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) les 6 et 7 septembre. Cette action commerciale, menée en partenariat avec la municipalité et le centre bus de Pavillons-sous-Bois lors des journées consacrées aux forums des sports et des associations, était également l'occasion de présenter au public une autre facette de leur activité.

POÉSIE EN LANGUE ARABE



À l'affiche dans le métro et le RER depuis le 27 août et jusqu'au 7 octobre, la traduction de dix poèmes en langue arabe, comme une invitation au voyage, un thème récurrent. La calligraphie arabe du mot poésie enlumine les textes d'auteurs anciens, tel Majnûn (VIII^e siècle), ou contemporains originaires du Liban, de la Palestine, d'Irak ou d'Égypte. Mi-novembre, des animations sur les réseaux viendront célébrer les dix ans de la poésie dans le métro.

Les « signes » pour le dire



DR

« La surdit  est souvent ressentie par les entendants comme un faible handicap, sans doute parce qu'il passe inaperu, mais socialement il est terrible. » Ces quelques mots de Josette Davenne, agent des gares sur la ligne A, suffiraient   comprendre l' nergie qu'elle d ploie pour justement rompre l'isolement des d ficients auditifs. Bien qu'elle ne soit pas personnellement confront e   ce probl me, elle se souvient, depuis son enfance, avoir toujours c toy  des personnes sourdes et cherch    entrer en relation avec elles. Cet int r t qu'elle porte « aux autres » l'a conduite   apprendre la langue des signes franaise (LSF).   deux reprises, gr ce   l'obtention de financements de l'Agecif, elle a pu suivre des formations, l'une en 1993   l'International Visual Theatre de Vincennes, la seconde en 2001   l' cole du Verseau   Marseille. « La LSF, ce langage gestuel sp cifique, a connu un grand d veloppement durant la premi re moiti  du XIX^e si cle, puis a  t  interdit dans les  coles de sourds et rejet  avec m pris, les privant ainsi d'un des moyens de communiquer et de s' duquer. Ce n'est qu'en 1991, par

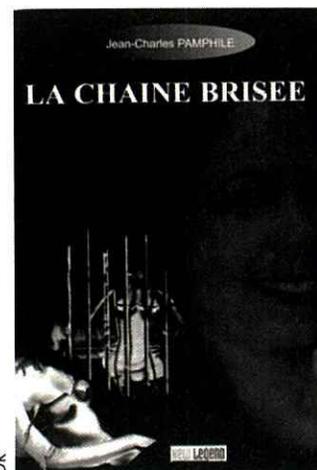
l'adoption d'une loi, que cet interdit a  t  d finitivement lev  », explique Josette. Peu   peu sur la ligne A, cela se sait que Jo « signe ». Il lui arrive que des coll gues lui adressent des clients en difficult . Cette ann e, elle est intervenue dans le cadre des actions de pr vention dans une  cole pour enfants sourds, situ e pr s du Luxembourg, et a  galement particip    un salon sur le recrutement. Elle sera pr sente au prochain salon sur « L'aventure des m tiers »   Porte de Versailles. En tant que b n vole, elle accompagne des personnes d ficientes auditives,   leur demande, dans leurs d marches quotidiennes : ANPE, h pital, auto- cole..., dans le respect du code de d ontologie propre   ces interventions. Sans oublier les activit s de loisir. Car le dynamisme de Josette se manifeste  galement dans la pratique du parachutisme, au sein d'une association*. Une activit  qu'elle souhaiterait faire d couvrir aux personnes atteintes de surdit . Avis aux amateurs !

* Association Pujaut (loi 1901),
fax : 04 90 26 41 83 ;
mail : info@skydivepujaut.com

M moire de l'USMT

Afin de c l brer ses 75 ans, l'USMT (voir ci-contre) a r alis  un ouvrage, *M moire de l'USMT*, qui retrace la vie du club sportif. En vente, au prix de 15 euros, au si ge de l'USMT, 129, avenue Aristide-Briand, 94230 Cachan, t l. : 01 40 48 74 23, et au stade de la Croix-de-Berny, 92160 Antony.

Premier roman



DR

  travers une histoire d'amour contrari , Jean-Charles Pamphile d crit dans ce premier roman la vie des petites gens de la Guyane des ann es 1950, le drame d'une s paration et le quotidien laborieux dans un d partement d'outre-mer. Originaire du Lorrain   la Martinique, Jean-Charles Pamphile est entr    la RATP en 1978 et conna t un parcours atypique : recrut  comme op rateur   Bus, il rejoint quelques ann es plus tard le bureau des traductions et, dernièrement,   la Mission Paris 2003, il se voit charg  de la distribution des titres de transport pour les accr dit s. *La Cha ne bris e*, de Jean-Charles Pamphile, aux  ditions New Legend, 230 pages, 18,30  .

L'Union sportive métropolitaine des transports possède depuis 1928 une forte tradition sportive. Ses performances l'ont conduite aux Championnats du monde d'athlétisme 2003.

Des JO de 1924

« *Seul le sport peut donner une âme dans un corps robuste...* », tel était la mission de l'Union sportive des métropolitains, créée à la CMP en 1928. Elle compte alors cent soixante-dix-huit inscrits répartis dans les premières sections existantes : athlétisme, boxe, cyclisme, football, natation, rugby et tennis. L'USM absorbe, en 1942, l'Association sportive des transports, fondée en 1909 à la STCRP. Trois ans plus tard, lors de la création de la RATP, la fusion de l'USM avec le Club sportif transport métro, club travailliste, donne naissance à l'Union sportive métropolitaine des transports (USMT).

Le développement de ces sociétés sportives témoigne de la longue tradition d'accompagnement du mouvement sportif de l'entreprise. Cela, dès les jeux Olympiques de Paris en 1924, avec la mise en place de services de bus spéciaux assurant la desserte des compétitions, jusqu'au partenariat des Championnats du monde d'athlétisme de 2003, et la présence de sportifs de haut niveau au sein de l'entreprise.



Championnat de boules à la Croix de Berny (1938).

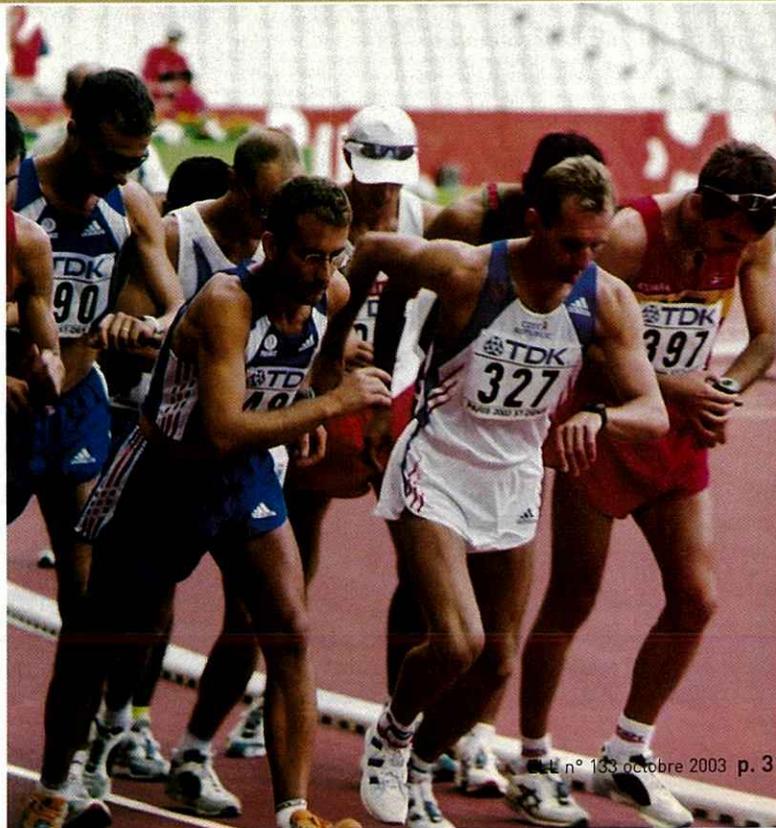
DR

Les 75 ans de l'USMT

à St-Denis 2003

L'USMT – qui célèbre ses 75 ans – compte aujourd'hui près de quatre mille cinq cents adhérents inscrits dans trente-sept sections, possède une dizaine d'installations dont le stade Arnold-Netter (Paris 12^e), la base nautique de Joinville, les stades de la porte de Choisy et de la Croix-de-Berny, le centre équestre de Maisons-Laffitte et des écoles de sports. Au hit-parade des sections, le football remporte la première place avec près de mille adhérents, suivi du rugby, du tennis et de l'équitation. En ce qui concerne les résultats, les sections escrime, lutte, canoë et pentathlon moderne se sont particulièrement distinguées ces dernières années. Sans oublier, bien sûr, l'athlétisme, avec Denis Langlois, qui a terminé 10^e du 50 km marche aux Championnats du monde d'athlétisme de Saint-Denis en août.

SIMONE FEIGNIER



BERTRAND CHABROL/DGC-AV

imagine

12-25 ans*

Vivez 13 ans de bonheur.

www.imagine-r.com



optile



RATP

sanstien

BIENVENUE DANS LA VIE ACTIVE

18h30
départ
de Julie
en vacances

20h00
ciné avec
sa meilleure
amie

22h00
retour
imprévu
de Julie

*réservé aux 12-25 ans scolarisés en Ile-de-France